

[Text]

sais pas quel rôle vous jouez dans tout cela. Je suis inquiet dans le sens que j'ai souvent l'impression que les lois adoptées pour les avantager ne se rendent pas jusqu'à la source. C'est une inquiétude que je ressens. Je n'ai pas de preuves à l'appui. Mais c'est une inquiétude qui me traverse l'esprit. Dans ce sens-là, j'aimerais qu'un bilan soit fait. Le MEER est un ministre qui a signé plusieurs ententes qui touchent le nord des provinces et les réserves indiennes depuis quelques années.

J'aimerais qu'un bilan soit fait sur les résultats des ententes qui ont été signées, où sont allés les investissements. Quels sont à l'intérieur des cadres de chacune des réserves les individus qui ont pu en jouir et se développer. Parce qu'il y a un danger. Il ne faudrait tout de même pas aider à créer des cellules qui seraient sous le contrôle absolu d'une poignée d'hommes; ce n'est pas mieux. C'est souvent un danger qui risque d'arriver dans des groupes minoritaires.

M. Tellier: Monsieur le président, si vous me permettez de répondre brièvement aux deux questions.

D'abord, la première, le labyrinthe de l'organisation fédérale est un problème très sérieux, dans plusieurs cas. La question de la main-d'œuvre, par exemple, est un bon cas, l'habitation en est un autre. C'est extrêmement difficile pour un chef de bande ou pour une association indienne de se retrouver dans toutes ces relations-là, dans ce dédale des ministères et des organismes du gouvernement fédéral.

Dans un cas comme la réserve de Pointe-Bleue, par exemple, quand vous avez un chef extrêmement dynamique comme Aurélien Gill, qui est un ancien cadre supérieur du ministère, c'est plus facile pour eux, mais dans d'autres cas, c'est très difficile.

C'est un problème qui n'est pas facile à régler parce qu'il n'y a pas de consensus là-dessus à l'intérieur, je pense, de la communauté indienne. Dans certains cas, les chefs indiens et les chefs politiques et les chefs de bandes veulent d'abord et avant tout transiger avec le ministère des Affaires indiennes parce qu'ils considèrent que le ministre des Affaires indiennes est leur porte-parole privilégié au sein du Cabinet. Dans d'autres cas, il y a des chefs et des associations qui préfèrent faire affaires directement avec le ministère de la Santé et du Bien-Être social ou la Société centrale d'hypothèques et de logement ou le ministère de l'Expansion économique régionale et, par conséquent, c'est difficile d'en arriver à un consensus là-dessus.

Sur le deuxième point, je pense que votre suggestion est excellente et on va en discuter avec nos collègues du ministère de l'Expansion économique régionale. Les ententes du MEER, ce qu'on appelle entre autres les ARDA du Nord dans les régions nord des provinces, ont eu des effets bénéfiques dans certaines régions. Je ne sais pas quels sont les plans à moyen terme du ministère de l'Expansion économique régionale, mais c'est une excellente suggestion qu'on s'assoit avec eux et qu'on fasse une évaluation conjointe des retombées de cela.

Quant à l'autre point que vous soulevez, est-ce que le bienfait des programmes gouvernementaux rejoint toujours la

[Translation]

am concerned in that I often have the impression that the legislation does not reach the people it is designed to help. This is a concern of mine, but I have no supporting evidence. However, it is a concern that runs through my mind. In this regard, I would like a survey to be made. DREE has signed several agreements in the last few years affecting the northern part of certain provinces and Indian reserves.

I would like a survey to be made of the results of these agreements, to look at where the money went. I would like to know which individuals on each of the reserves were able to benefit from these funds and develop as a result. Because a danger does exist. After all we should not be helping to create groups that would be under the absolute control of a handful of people; that is hardly better. This is often a danger in minority groups.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, with your permission I would like to reply briefly to the two questions.

First, the complicated federal structure is a very serious problem in a number of instances, such as manpower and housing. It is extremely difficult for a band chief or for an Indian association to sort out all the various relationships in the maze of federal departments and agencies.

In a case such as the Pointe-Bleue Reserve, which has an extremely dynamic Chief in Aurélien Gill, who is a former senior official in the Department, it is much easier for them, but in other cases, it is very difficult.

It is a problem which is not easy to solve because there is no consensus on it within the Indian community in my opinion. In some cases, Indian and political leaders and band chiefs want to deal first and foremost with the Department of Indian Affairs, because they feel that the Department is their privileged spokesman within Cabinet. In other cases, some chiefs and associations prefer to deal directly with the Department of Health and Welfare or the Central Mortgage and Housing Corporation or the Department of Regional Economic Expansion and, consequently, it is difficult to reach a consensus on this.

With regard to the second point, I think that your suggestion is excellent, and we will be discussing it with our colleagues in the Department of Regional Economic Expansion. DREE agreements, including those known as northern ARDA agreements, in the northern areas of the provinces, have had beneficial effects in certain regions. I do not know what the medium-term plans of the Department of Regional Economic Expansion are, but it is an excellent idea that we sit down with them and make a joint assessment of the impact of these agreements.

With regard to the other point, as to whether the benefits of government programs always reach the population, you will appreciate that this is an extremely delicate question . . .